

SERMENT D'HIPPOCRATE

Je jure par Apollon, médecin, par Esculape, par Hygie et Panacée, par tous les dieux et toutes les déesses, les prenant à témoin que je remplirai, suivant mes forces et ma capacité, le serment et l'engagement suivants : je mettrai mon maître de médecine au même rang que les auteurs de mes jours, je partagerai avec lui mon avoir, et, le cas échéant, je pourvoirai à ses besoins ; je tiendrai ses enfants pour des frères et, s'ils désirent apprendre la médecine, je la leur enseignerai sans salaire ni engagement.

Je ferai part des leçons orales l'enseignement à mon maître, et aux engagement et un serment mais à nul autre.

Je dirigerai le régime des malades forces et mon jugement, et je toute injustice.

Je ne remettrai à personne du prendrai l'initiative d'une pareille remettrai à aucune femme un pessaire

Je passerai ma vie et j'exercerai mon

Je ne pratiquerai pas l'opération de la occupent.

Dans quelque maison que j'entre, j'y préservant de tout méfait volontaire et femmes et des garçons, libres ou esclaves.

Quoi que je voie ou entende dans la société pendant l'exercice ou même hors de l'exercice de ma profession, je tairai ce qui n'a jamais besoin d'être divulgué, regardant la discrétion comme un devoir en pareil cas.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais parmi les hommes ; si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire !



des préceptes, et du reste de mes fils, à ceux de disciples liés par un suivant la loi médicale,

à leur avantage, suivant mes m'abstiendrai de tout mal et de

poison, si on m'en demande, ni ne suggestion ; semblablement, je ne abortif.

art dans l'innocence et la pureté.

taille, je la laisserai aux gens qui s'en

entrerai pour l'utilité des malades, me corrupteur, et surtout de la séduction des